



Département du MORBIHAN

2026/27/04/26

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 27 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le vingt-sept avril, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ, maire.

Etaient présent(e)s : FRITZ Bérangère, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PÉRON Matthieu, PICARDA Styren, BERNY Benoît, LE GAL Annie, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, MÉLIARENNE Hervé, DUFLEIT Gaëlle, LE BAIL Erwann, MICHEL Ellen, LE HORS Clément, LE BRIS Philippe, HÉRY Charlène, DRÉVILLON Hervé, MALIGE Sabrina, GOACOLOU Gilbert, ANDRÉ Christiane, LE GUILLOU Jean-Philippe, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith, VATAN Eric, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick.

Absent(e)s : VERGNAULT Marie,

Procuration(s) : VERGNAULT Marie à ULLIAC Morgane,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, PICARDA Styren a été élue secrétaire de séance. De même, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, PÉRON Matthieu a été élu secrétaire de séance.

Dates de convocation : 10/04/2026  
Convocation N°1 affichée le : 14/04/2026  
Convocation N°2 affichée le : 20/04/2026  
Ordre du jour complémentaire du 21/04/2026  
Affiché le 21/04/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 26  
Votant (s) : 27

Reçu en Préfecture de VANNES le 05/05/2026

Publié ou notifié le 06/05/2026

Certifié exécutoire le 06/05/2026

A GOURIN, le 06/05/2026

La Maire,  
Bérangère FRITZ.



**26- DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À LA COMMISSION ACCESSIBILITÉ - ROI MORVAN COMMUNAUTÉ**

Madame la Maire propose au conseil municipal de procéder à la désignation d'un représentant appelé à siéger au sein de la commission de Roi Morvan Communauté.

Le conseil municipal est invité à indiquer s'il souhaite que cette désignation intervienne au scrutin secret. À défaut de demande de scrutin secret, la désignation interviendra par un vote à main levée.

Madame la Maire propose la candidature de Matthieu PÉRON.



Envoyé en préfecture le 05/05/2026  
Reçu en préfecture le 05/05/2026  
Publié le  
ID : 056-215600669-20260427-D2026270426-DE

Département du MORBIHAN

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

**APPROUVE** la proposition de candidature de Matthieu PÉRON comme représentant appelé à siéger au sein de la commission de Roi Morvan Communauté.

Fait à Gourin, le 27 avril 2026

Pour extrait conforme au registre,

La secrétaire de séance,  
Styren PICARDA.

Le secrétaire de séance,  
Matthieu PÉRON.

La Maire,  
Bérangère FRITZ.

